



RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE PARMENTIER - PHASE 6 -

Quoi?

Pérennisation des pistes cyclables et végétalisation des pieds d'arbres.

Où?

Avenue Parmentier entre la place Léon Blum et l'avenue de la République. Phase 6 : entre la rue Saint Ambroise et la rue Oberkampf – Coté impair

Quand?

Phase 5 : du 1er septembre à fin novembre - encore en cours Phase 6 : du 6 octobre à fin novembre

Les différentes phases

Phase 1: entre la place Léon Blum et la rue du Chemin Vert – Côté pair Phase 2: entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint-Ambroise – Coté pair Phase 3: entre la rue Saint-Ambroise et la rue Oberkampf - Côté pair Phase 4: entre la place Léon Blum et la rue du Chemin Vert – Coté impair Phase 5: entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint-Ambroise – Coté impair Phase 6: entre la rue Saint Ambroise et la rue Oberkampf – Coté impair



Comment?

- ≟ Aménagement de pistes cyclables sécurisées ;
- ▲ Végétalisation des pieds d'arbres entre la place Léon Blum et la rue Lacharrière ;
- ≜ Création de refuges piétons entre les pistes cyclables et la chaussée ;
- À Aménagement de quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- À Remise en état des pieds d'arbres.

Les impacts

Phase 6 - du 6 octobre à fin novembre :

- À Neutralisation du stationnement existant côté pair et impair entre la place Léon Blum et l'avenue de la République, sauf maintien de zones de livraison et de places PMR ;
- ≜ Mise à sens unique de l'avenue Parmentier depuis la place Léon Blum jusqu'à l'avenue de la République ;
- ≜ Déviation de la ligne 46 dans le sens République vers Léon Blum par le boulevard Voltaire. L'itinéraire de substitution est établi par la RATP. La circulation des bus à double sens sera rétablie à la fin du chantier ;
- ≟ Création d'une bande cyclable provisoire dans le sens inverse de la circulation générale.

Pendant toute la durée des travaux :

- ≜ Aménagement de zones de livraison pour les commerces et de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ;
- ≟ La circulation des piétons sur les trottoirs est maintenue ;
- ≟ Les accès aux immeubles et aux commerces sont maintenus.



Photomontage du projet - Crédit : Ville de Paris - DEVE - Maxime Massiel

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS 121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13^{ÉME}

MAITRE D'ŒUVRE

SETEC/ATELIER NOUS/SOLCY

ENTREPRISES

COLAS/EIFFAGE/COCHERY

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL



